

ACTION COLLECTIVE GESTION DES ÂGES

Définir et mettre en oeuvre une stratégie de gestion des âges dans les services à la personne

OBJECTIFS

Le projet vise à **accompagner** les entreprises adhérentes du Pôle à **formaliser une stratégie de gestion** des âges en interne en leur apportant l'**outillage et les bonnes pratiques** qui peuvent accélérer la mise en oeuvre d'une telle démarche, afin de favoriser l'emploi des seniors.

CONTENU

5 ATELIERS COLLECTIFS D'ECHANGE DE PRATIQUES

- Les aménagements du poste de travail
- Les trajectoires professionnelles
- Le tutorat
- L'accord emploi des seniors - Réservé au +300 ETP
- L'entretien de 2ème partie de carrière

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Deux demi-journées d'accompagnement par le Pôle :

- J1 : appui à la rédaction du plan d'action - Gestion des âges
- J2 : suivi de la mise en oeuvre du plan d'action et réajustements

10 SESSIONS DE FORMATION

- Mobiliser des dispositifs de gestion des âges, mener une politique de prévention
- Mener un entretien professionnel de 2ème partie et de fin de carrière
- Repérer les signes d'usure professionnelle
- Tutorat - Réservé aux salariés intervenants de + de 54 ans

1 GUIDE ET 1 WEBINAIRE - GESTION DES ÂGES

RESULTATS ATTENDUS

- L'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles
- L'amélioration des conditions de travail et prévention de la pénibilité
- La transmission des savoirs et des compétences et le tutorat
- Le maintien en emploi

CONTACT

marie.gauducheau@psppaca.fr / 04.91.31.10.24

